



Les Jardins de Cocagne cherchent

un·e·x jardinier·e·x

pour compléter son équipe à Sézegnin.

Les Jardins de Cocagne sont une coopérative genevoise de production et de distribution de légumes biologiques, fondée en 1978. 450 ménages reçoivent chaque semaine un cornet de légumes produits aux portes de Genève et livré dans leur quartier. Nous défendons l'idée de la souveraineté alimentaire, d'une agriculture viable, saine, écologique et de proximité. Nous sommes actifs dans le mouvement paysan en Suisse, en Europe. Les Jardins de Cocagne propose un poste riche en activités et en développement professionnel et personnel.

L'équipe de Sézegnin est actuellement composée de 4 maraicher.e.x salarié.e.xs à l'année, selon des pourcentages divers, auxquelles s'ajoutent une personne s'occupant de l'entretien des infrastructures, des coopérateur·trices, stagiaires et civilistes. Et certains jours, des récolteur·euses pour le marché et des livreur·euses. Le travail du jardin s'organise selon une approche transversale d'horizontalité, autour de 3 axes principaux : production, administration et vie du jardin.

Poste à 60% annualisé

3 jours de travail par semaine (9h par jour lundis, mercredis et jeudis), de mi-janvier à mi-décembre (4 semaines de pause hivernale).

Tournus entre les quatre jardinier.e.xs pour les samedis entre mars et octobre (environ 8 samedis par année). Cette organisation est susceptible de changer selon les besoins de la coopérative.

Investissement associatif bénévole: 2-3 jours par année, à définir en équipe.

Entrée en fonction : mars/avril 2023 (à déterminer au besoin)

Salaire brut de départ : CHF 2700,- par mois

Compétences souhaitées :

- adhésion au projet de la coopérative ;
- formation en maraîchage ou expérience approfondie ;
- capacité à travailler en équipe ;
- compétences sociales, capacité et volonté de s'entendre avec des personnes d'horizons différents (équipes, coopérateur·trices, comité) ;
- bonne condition physique ;
- permis de conduire voiture, aisance dans la conduite de véhicules et machines agricoles ;
- sens des responsabilités, autonomie et flexibilité dans l'organisation du travail de maraîchage.

Délai de postulation : 15 janvier

Dossier de postulation à envoyer par voie électronique à cocagne@cocagne.ch

Poste de jardinier·e·x à 60% annualisé
Descriptif détaillé

Le·la·x jardinier·e·x·s'engage à travailler selon le pourcentage défini, durant lequel il·elle·iel pourra être amené·e·x à participer aux tâches listées ci-dessous. Ces tâches représentent les besoins à couvrir pour faire fonctionner le jardin.

Production

- Planification du travail: participation à l'élaboration du plan des cultures , observation des cultures et planification des tâches, répartition des responsabilités, accueil et accompagnement des coopérateur·trices, stagiaires, civilistes, logistique et administration (commandes de fournitures, organisation des livraisons, gestion du stock de légumes, ...), lien avec l'autre équipe de jardinier·e·xs (Drize), concertation et collaboration avec l'ensemble de l'équipe (administrative, membres du comité, jardinier·e·xs du site de Drize, équipe du marché), tournus de garde les samedis de mars à octobre et chantiers divers.
- Production de légumes biologiques pour couvrir les besoins de la coopérative : travail du sol, gestion des mauvaises herbes, semis, plantations, arrosage, soins des cultures (taille, palissage, ...), gestion des intrants (fumier, compost), récolte, mise en cornet, utilisation des machines.
- Entretien et réparation : outils de travail, tunnels, réseau d'irrigation, mécanique, participation au projet *Atelier paysan*.

Vie du jardin

- Participer aux réflexions pour améliorer l'organisation du travail, par délégation ou par tournus , prendre part à la vie de l'équipe et inter-équipe : participer aux réunions, soigner la communication, veiller à la répartition équilibrée des responsabilités, participer au tournus des tâches ;
- Transmettre des savoirs et partage d'informations entre les membres de l'équipe. participer à des formations thématiques (ateliers d'auto-formation, séminaires, cours, rencontres, ...)
- Accueillir et inclure : les stagiaires, civilistes, coopérateur·trices et personnes de passage ;
- Veiller au bon fonctionnement de l'équipe, être à l'écoute des un·e·x·s des autres, agir avec bienveillance, respect et ouverture d'esprit, volonté de s'entendre avec des personnes d'horizons différents ;
- Partager les valeurs sociales, politiques et humaines de Cocagne (production paysanne respectant les principes de la souveraineté alimentaire, lutte contre toutes sortes de discriminations (genre, orientation sexuelle et origines culturelle et sociale) ;
- Participer à la vie de la coopérative : fête, assemblée, événements.

**Administration**

- Participer à différents groupes de travail et organes décisionnels (comité, AG, groupes de travail), assumer des rôles concernant l'administration de la coopérative et des jardins (gestion des demi-journées, coordination entre l'administration et le jardin, ...).

Gestion horizontale

- Se sentir à l'aise lors d'une gestion horizontale (partage des responsabilités et des savoirs à l'interne de l'équipe et avec les autres instances de la coopérative).